**🖛 SÉJOUR**

**Horaires :**

Il vous est demandé de respecter le planning qui vous a été remis. En cas d’absences répétées, non prévenues, une suspension de votre prise en charge pourra être décidée.

**Casiers :**

Les clés sont à disposition auprès de l’infirmière. Il vous est demandé de les remettre dans la boîte à la fin de la séance et de respecter la propreté des casiers.

**Tenues :**

Une tenue adéquate est requise pour la pratique des activités physiques. Il vous est possible de vous changer dans le vestiaire.

**Transport :**

Si votre état clinique le nécessite, un transport pourra vous être prescrit.

**Emargement :**

Une signature est requise sur la feuille d’émargement.

**Comportement :**

Une attitude respectueuse et courtoise à l’égard du personnel et des autres patients ou de leurs visiteurs est exigée. Tout acte de violence physique ou verbale est formellement interdit.

Les dégradations volontairement causées par le patient pendant son séjour, sont à sa charge, et le montant des réparations ou de remplacements sera porté sur la note.

**Objets dangereux et produits illicites :**

Il est formellement interdit :

* d’introduire des objets dangereux (arme à feu, arme blanche…) ;
* d’introduire et de consommer des boissons alcoolisées, produits illicites, substances psychotropes légales ou non.

**Tabac :**

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans l’enceinte de l’établissement (possibilité de fumer ou vapoter dans le jardin).

**Nuisances sonores :**

Pour le bien être de chacun, il vous est demandé de respecter le silence et le calme.

Afin de ne pas déranger les autres patients, il vous est demandé de maintenir vos appareils électroniques à un niveau sonore adapté.

**Animaux de compagnie :**

Les animaux de compagnie des patients ou de leurs visiteurs sont interdits au sein de l’établissement.

**Photographies et films :**

Il est interdit de photographier, d’enregistrer ou de filmer les patients, visiteurs et membres du personnel au sein de l’établissement.

**Lunettes, prothèses auditives et dentaires :**

Les lunettes, prothèses auditives ou dentaires doivent être rangées dans des étuis spécifiques afin d’éviter toute perte ou casse.

**Médicaments :**

Si vous avez un traitement en cours, il vous est demandé de venir avec votre ordonnance.

**Règles d’hygiène et de sécurité :**

Les patients et visiteurs sont tenus de respecter les règles d’hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l’établissement.

**🖛 TARIFS**

L’établissement est conventionné par l’Assurance Maladie.

**🖛 ENGAGEMENT**

Dès l’admission au sein de l’établissement, le présent règlement s’impose à la fois, au patient, ses accompagnants, sa famille, et les visiteurs de l’établissement.

Un avertissement sera fait en cas d’infraction au règlement intérieur et en cas de récidive, une exclusion ou un transfert vers un autre établissement pourra être décidé.

Toute contrevenue au présent règlement peut amener à une sortie définitive de l’établissement.

Je soussigné(e), (Nom, prénom) …………………………………………………………………………………………………………, confirme avoir pris connaissance du présent règlement et m’engage à le respecter.

Date : Signature :